

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2530

7 novembre 2007

SOMMAIRE

3 C Investments & Partners S.A.	121429	Jyrom S.A.	121437
AAE RaiLease S.à r.l.	121395	Jyrom S.A.	121437
Adjutoris Conseil	121396	Lion/Katsu Investments S.à r.l.	121401
Advent-BCS	121429	Lonworld S.A.	121404
Aktilux S.à r.l.	121415	Lux Publicité S.A.	121400
A.P. International S.A.	121427	Luxunion S.A.	121399
A.P. International S.A.	121406	Metal Finance S.A.	121394
A.P. International S.A.	121406	Mons S.A.	121429
Arsmar S.A.	121434	Mons S.A.	121428
BHF Lux Immo S.A.	121414	Mons S.A.	121428
Bilfinger Berger Projects Development S.à r.l.	121406	Newcastle S.A.	121399
Boston S.A.	121394	N & G Patent Services S.A.	121398
Cemarlux S.A.	121428	Normandy Luxco 1 S.à r.l.	121438
Centurion Europe	121397	PHD Overseas Limited	121431
Century Holdings S.à r.l.	121397	Pilota S.A.	121438
De Gourmet S. à r.l.	121394	Pol S.A.	121435
Desiderata Holding S.A.	121397	Posancre S.A.	121435
Elwobos S.à r.l.	121404	Priwotag S.A.	121436
Erdeven S.A.	121414	Propintell S.A.	121415
Estée Lauder Luxembourg S.à r.l.	121400	Real Solutions S.A.	121402
Etoile Promotions "F" S.à r.l.	121440	Resort Development AG	121433
Eurokrono S.A.	121432	ROCK Fernand Distributions S.à r.l.	121401
European Education Holdings S.à r.l.	121422	SB Capital S.A.	121398
Expertise Patrimoniale S.A.	121403	Sitrof Holding S.A.	121396
Field Point PE X	121403	Sogeco S.à r.l.	121399
Gestec Luxembourg S.A.	121395	Solidus Luxembourg S.A.	121399
Giegiulux S.A.	121435	Somlux AG	121398
Good Energies PV Spain S.à r.l.	121432	SSB Trade Corporation Sàrl	121396
GP Leasing S.à r.l.	121434	Starek Holdings S.A.	121436
Gray d'Albion S.A.	121401	T.C.G. Gestion S.A.	121439
Heizungs Fachleit S.à r.l.	121402	TJT (B) (Luxembourg) Investment Com- pany S.à r.l.	121403
Icare Holdings S.A.	121433	Tolama Investments S.A.	121437
Invista European Real Estate Trust Sicaf	121394	Tomkins Investments Company S.à r.l.	121426
IPEF III Holdings N° 11 S.A.	121433	Tous Travaux Lux S.à r.l.	121402
Itech Consult S.A.	121432	Vega Investments & Co S.A.	121440

Invista European Real Estate Trust Sicaf, Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 108.461.

Extrait de la résolution prise à l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 26 avril 2007

Les actionnaires de la Société ont décidé de nommer Monsieur Robert DeNormandie, résidant au 11, rue Nicolas Wester, L-5836 Alzingen, Luxembourg, aux fonctions d'administrateur de la Société avec effet immédiat, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 15 mai 2007.

Pour extrait analytique conforme

R. Kimmels

Administrateur

Référence de publication: 2007119951/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2007, réf. LSO-CE05209. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070137882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2007.

Metal Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 12.573.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 19 mars 2007

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, Monsieur Carlo Schlessler, demeurant professionnellement, au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est élu Président du Conseil d'Administration. Ce dernier assumera cette fonction pour toute la durée de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

METAL FINANCE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007119850/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2007, réf. LSO-CI05929. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070137425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2007.

De Gourmet S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 98.108.

Nous vous informons que nous sommes contraints de procéder à la dénonciation immédiate du siège de la société DE GOURMET SARL, RCS Luxembourg B 98.108.

Luxembourg, le 13 août 2007.

Maître J. Lemmer.

Référence de publication: 2007119872/1109/11.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2007, réf. LSO-CI05528. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070137419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2007.

Boston S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 71.461.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 août 1999, acte publié au Mémorial C n^o 861 du 17 novembre 1999, et modifiée par-devant le même notaire en date du 19 septembre 2000, acte publié au Mémorial C n^o 189 du 13 mars 2001.

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BOSTON S.A.
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007120502/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02461. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Gestec Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 19, rue Jean-Pierre Sauvage.

R.C.S. Luxembourg B 57.339.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 14 mai 2007

Il résulte d'une assemblée générale ordinaire, tenue en date du 14 mai 2007, à 11.00 heures, au siège social, que:

Les démissions des administrateurs suivants:

- Monsieur Georges Bonifas, Ingénieur, demeurant à L-3272 Bettembourg, 30, rue du Parc,
 - Monsieur Nestor Didelot, Economiste, demeurant à L-8295 Keispelt, 110, rue de Kehlen,
 - Monsieur Jules Geisen, Ingénieur, demeurant à L-7371 Helmdange, 9, rue J.F. Kennedy,
 - Monsieur Mil Kieffer, Ingénieur, demeurant à L-1870 Luxembourg, 32, Kohlenberg,
- ont été acceptées.

Monsieur Marc Adler, Ingénieur, demeurant à L-3362 Leudelange, 26, rue de la Montée,
a été nommé en qualité d'administrateur, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée d'une année, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.

En conséquence, le conseil d'administration de la société est dès lors composé de la manière suivante (jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008):

- Monsieur Pierre Emile Kieffer, Ingénieur, demeurant à L-1420 Luxembourg, 271, avenue Gaston Diderich,
- Monsieur Roger Thill, Ingénieur, demeurant à L-4174 Esch-sur-Alzette, 40, rue Mathias Koener, et
- Monsieur Marc Adler, Ingénieur, demeurant à L-3362 Leudelange, 26, rue de la Montée.

INTERAUDIT, société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faiencerie (R.C.S. Luxembourg B 29.501)

a été nommée en qualité de commissaire aux comptes pour une durée d'une année, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.

Le 14 mai 2007.

Pour avis
Signatures

Référence de publication: 2007120503/503/32.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2007, réf. LSO-CI01916. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

AAE RaiLease S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 115.799.

Les comptes annuels pour la période du 6 avril 2006 (date de constitution) au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007120554/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03265. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Adjutoris Conseil, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 18, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 105.897.

—
Extrait du PV de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 27 mars 2007

Cinquième résolution

L'Assemblée décide le renouvellement des mandats des Administrateurs pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale ordinaire de 2008. Le Conseil sera donc composé des six membres suivants:

- M. Frédéric Otto, président;
- MM. Pierre-Marie Valenne, Jean-François Lafond, Rudy Paulet (administrateur-délégué), Geoffroy Linard de Guertechin et Marc Ambroisien.

L'Assemblée décide aussi le renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. en qualité de Réviseur d'entreprises pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale ordinaire de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 17 septembre 2007.

R. Paulet / G. Linard de Guertechin

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007120148/10/22.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007, réf. LSO-CJ00462. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070137546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2007.

SSB Trade Corporation Sàrl, Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 97.545.

—
EXTRAIT

Il est porté à la connaissance de qui de droit que:

1) La société MCA GROUP S.à.r.l. dénonce avec effet immédiat le siège social fixé à 156, route de Luxembourg, L-4973 Dippach de la société SSB TRADE CORPORATION SARL.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dippach, le 1^{er} octobre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007120399/1060/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03876. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Sitrof Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 92.573.

—
Constituée par-devant M^e Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 mars 2003, acte publié au Mémorial C n^o 436 du 22 avril 2003.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SITROF HOLDING S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007120497/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02455. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Centurion Europe, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 129.104.

—
Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société en date du 1^{er} octobre 2007:

1. Sont nommés gérants avec effet immédiat:

- Madame Pollyanna Wan, née le 4 janvier 1968 à Hong-Kong (Chine), demeurant à 13, rue Gabrielle, 1180 Bruxelles, Belgique;

- Monsieur Charles Eugene Meeus, né le 6 juillet 1979 à Bruxelles (Belgique), demeurant à 35, Michel Engels, L-1465 Luxembourg.

2. La démission de SOUTH MANAGEMENT LIMITED en tant que gérant est acceptée avec effet immédiat.

Luxembourg, le 8 octobre 2007.

Pour extrait conforme

CROWN CORPORATE SERVICES

Agent domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2007120151/2249/21.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03194. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070137482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2007.

Desiderata Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 70.335.

—
Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 2 juin 1999, acte publié au Mémorial C n^o 658 du 31 août 1999, modifiée par-devant le même notaire en date du 3 novembre 1999, acte publié au Mémorial C n^o 52 du 17 janvier 2000, et en date du 29 novembre 2000, acte publié au Mémorial C n^o 553 du 20 juillet 2001.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DESIDERATA HOLDING S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007120507/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ02018. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Century Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 107.186.

—
Constituée par-devant M^e Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 31 janvier 2005, acte publié au Mémorial C n^o 799 du 11 août 2005.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CENTURY HOLDINGS S.à r.l.
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007120509/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ01997. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

N & G Patent Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 66.158.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007120523/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ01764. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Somlux AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 81.056.

L'affectation du résultat (complémentaire au dépôt du bilan au 31 décembre 2006 déposé le 12 septembre 2007, N ° L070122062.05), a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007119557/1066/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08917. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

SB Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 115.914.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2007

- Le mandat de Mr Rolf Caspers, dont l'adresse professionnelle est 2, boulevard Konrad Adenauer L-1115 Luxembourg, prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2012 statuant sur les comptes annuels de 2011.

- Le mandat du commissaire aux comptes PATRICK SGANZERLA S.A.R.L, dont le siège social est 17, rue des Jardiniers L-1026 Luxembourg, prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2013 sur les comptes annuels de 2012.

Luxembourg, le 6 juin 2007.

Pour le conseil d'administration

Signatures

Référence de publication: 2007119110/1463/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2007, réf. LSO-CI09108. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070136909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2007.

Sogeco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 100.983.

Nous vous informons que nous sommes contraints de procéder à la dénonciation immédiate du siège de la société SOGECO SA RL, RCS Luxembourg B 100.983.

Luxembourg, le 13 août 2007.

Maître J. Lemmer.

Référence de publication: 2007119873/1109/11.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2007, réf. LSO-CI05529. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070137421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2007.

Newcastle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 57.782.

Constituée par-devant M^e Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 janvier 1997, acte publié au Mémorial C n^o 204 du 24 avril 1997. Le capital a été converti en Euro en date du 28 juin 2002, acte publié au Mémorial C n^o 1598 du 7 novembre 2002.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NEWCASTLE S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007120508/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ02021. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Solidus Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 117.649.

Constituée par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, acte publié au Mémorial C n^o 1681 du 8 septembre 2006, modifiée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 15 septembre 2006, acte publié au Mémorial C n^o 2147 du 17 novembre 2006.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOLIDUS LUXEMBOURG S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007120501/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02458. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Luxunion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 4.906.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle tenue au «Foyer» en date du 3 septembre 2007

Madame Christiane Worre-Lambert, demeurant Ferme de Klingelbour à L-8154 Bridel, est nommée au poste d'administrateur de la société, en remplacement de Madame Claudie Stein-Lambert, pour une durée de 3 années et son mandat viendra à échéance au cours de l'Assemblée de 2010.

Monsieur Dominique Laval, demeurant à route de Roeser, L-1898 Luxembourg, est nommé commissaire aux comptes de la société, en remplacement de Monsieur Théo Worre. La durée du mandat de Monsieur Dominique Laval est d'un exercice et il se prononcera sur les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2008.

Pour extrait sincère et conforme
LUXUNION, Société Anonyme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007120874/780/20.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2007, réf. LSO-CI09365. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Estée Lauder Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.857.150,00.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 4-6, rue de la Boucherie.

R.C.S. Luxembourg B 68.176.

En date du 7 septembre 2007, l'Associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

* prolonger le mandat des gérants de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée, à savoir:

- Monsieur Guy Charles
- Monsieur Frank Charles Fronzo
- Madame Teresa Bruzzo
- Monsieur Klaus Sorensen
- Monsieur David John Hunt
- Madame Orna Nofarber

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2007.

ESTEE LAUDER LUXEMBOURG S.À R.L.

Signature

Référence de publication: 2007120878/250/22.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2007, réf. LSO-CI10238. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Lux Publicité S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-3850 Schifflange, 80, avenue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 131.590.

Extrait des résolutions adoptées lors de la décision de l'administrateur unique au siège de la société le 26 septembre 2007

De plus, en conformité avec l'article 12 des statuts, elle décide de déléguer la gestion journalière dans le cadre de l'objet social à Monsieur Laurent Boileau, né le 9 juillet 1966 à Metz (France) et demeurant au 29, rue des Roses, F-57650 Fontoy, France, qui portera le titre de Directeur commercial.

- Par sa qualité de Directeur commercial, Monsieur Laurent Boileau pourra engager la société par sa signature individuelle ou par sa cosignature obligatoire pour toutes les affaires relevant de la gestion journalière.

Pour extrait sincère et conforme
LUX PUBLICITE S.A
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007120875/780/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ01824. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

ROCK Fernand Distributions S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5531 Remich, 10, route de l'Europe.
R.C.S. Luxembourg B 38.697.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007121382/664/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI04978. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070139216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Lion/Katsu Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 104.962.

Il résulte du transfert d'actions en date du 31 août 2007 que les actionnaires ont changé comme suit:

Jennifer Travis avec adresse à 43, Elmfield Avenue, Teddington, Middlesex TW11 8BX, a transféré la totalité de ses actions

- 180 actions C
- 540 actions C1
- 286 actions D
- 858 actions D1

à Ben Jonathan Travis avec adresse à 43, Elmfield Avenue, Teddington, Middlesex TW 11 8BX

Angela Neill avec adresse à 22 Boxgrove Avenue Guildford GU1XG, a transféré la totalité de ses actions 173 actions

- 519 actions C1

à Ian Neill, avec adresse à 22 Boxgrove Avenue Guildford GU1XG

Luxembourg, 3 octobre 2007.

P. Lamberts.

Référence de publication: 2007120865/4726/22.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02836. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Gray d'Albion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 78.418.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 11 janvier 2007

La démission de Monsieur Stéphane Best demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, avec effet au 30 août 2006, au poste de Commissaire aux Comptes, est acceptée.

La nomination de la FIDUCIAIRE JEAN-MARC FABER & CIE S.à.r.l ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, avec effet immédiat au 1^{er} septembre 2006, au poste de Commissaire aux Comptes, en remplacement de Monsieur Stéphane Best est acceptée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle de 2011.

Pour extrait sincère et conforme

GRAY D'ALBION S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007120873/780/19.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03575. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Heizungs Fachleit S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5635 Mondorf-les-Bains, 28, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 90.762.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007121383/664/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI04976. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070139215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Real Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 33, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 28.172.

Extrait de résolution de l'assemblée générale ordinaire du 5 avril 2007

L'assemblée accepte les démissions des administrateurs suivants:

- Michael Hirano, demeurant à 2349 Doyle Drive, Berthoud, Colorado 80153, Etats-Unis Et nomme les nouveaux administrateurs suivants:

- Marten de Vries, demeurant à 3090 Overijse, Burgemeester Taymanslaan 14, Belgique

Luxembourg, le 5 avril 2007.

Pour la société

REAL SOLUTIONS SA

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007120855/619/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2007, réf. LSO-CI06973. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Tous Travaux Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3429 Dudelange, 208, route de Burange.

R.C.S. Luxembourg B 118.807.

Assemblée générale extraordinaire du 3 septembre 2007

L'an deux mille sept, le trois septembre.

Monsieur Gilles Andre, commercial, demeurant à F-57180 Terville, 6, route de Marspich.

Lequel comparant déclare être le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée TOUS TRAVAUX LUX S.à r.l., avec siège social à L-3450 Dudelange, 56, rue du Commerce, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 118.807, constituée suivant acte notarié en date du 21 août 2006, publié au Mémorial C numéro 1953 du 18 octobre 2006.

Décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle L-3450 Dudelange, 56, rue du Commerce, à L-3429 Dudelange, 208, route de Burange.

Dudelange, le 3 septembre 2007.

G. Andre.

Référence de publication: 2007120890/5212/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09555. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

TJT (B) (Luxembourg) Investment Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 87.845.

Le bilan et le compte de profits et de pertes au 15 octobre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2007.

Pour TJT (B) (LUXEMBOURG) INVESTMENT COMPANY S.à r.l.

C. Speecke

Gérant B

Référence de publication: 2007120917/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02479. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Field Point PE X, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 130.668.

Am 25. September 2007, hat FIELD POINT (LUXEMBOURG) II S.à r.l., alleiniger Teilhaber der Gesellschaft 500 Anteile an:

- FIELD POINT IV S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, eingetragen im Luxemburger Handelsregister, unter der Nummer B 119.324, mit Sitz in 22, Grand-Rue, L-1660 Luxemburg abgetreten.

Demnach ist FIELD POINT IV S.à r.l. neuer Teilhaber der Gesellschaft.

Zum Vermerk im Luxemburgischen Amtsblatt, Banc C.

Luxembourg, den 27. September 2007.

FIELD POINT PE X

Unterschrift

Référence de publication: 2007120877/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007, réf. LSO-CJ00432. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Expertise Patrimoniale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 50.378.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre société, tenue en date du 27 décembre 2006 que:

Suite à la démission de CODEJA SARL en qualité de commissaire aux comptes

- Décision a été prise de nommer, avec effet immédiat, aux fonctions commissaire aux comptes FIDU CONCEPT SARL (RCS: B38.136) dont le siège social est situé au 36, avenue Marie-Thérèse à L-2132 Luxembourg;

Son mandats prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2007120876/1334/19.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-CI04531. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Elwobos S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 80.252.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 27 décembre 2000, acte publié au Mémorial C no 692 du 29 août 2001.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ELWOBOS, S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007120943/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ02097. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Lonworld S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.
R.C.S. Luxembourg B 32.710.

In the year two thousand seven, on the twenty-eighth of June.

Before us Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of LONWORLD S.A., a société anonyme having its registered office in Luxembourg, incorporated by notary Joseph Elvinger, then residing in Dudelange dated January 15th, 1990, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 236 of July 16th, 1990. The articles of incorporation were modified the last time by general assembly signed before Maître Alphonse Lentz, notary then residing in Remich dated January 26th, 1998, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 313 of May 6th, 1998.

The meeting is presided by Mr René Faltz, with professional address in Luxembourg,

who appoints as secretary Mr René Schawel, with professional address in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Agnès Concaro, with professional address in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

- 1) Amendement of the date of the annual General Meeting;
- 2) Consequent amendment of Article 12, first paragraph of the Articles of Incorporation;
- 3) Transfer of the registered office of the company from L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare to L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine;
- 4) Miscellaneous.

II. There has been established an attendance list showing the shareholders present and represented and the number of shares, which after having been signed by the shareholders or their proxy holders, by the office of the meeting and the notary, will be registered with this deed together with the proxies signed *ne varietur* by the Bureau and the notary.

III. It appears from the attendance list that all of the shares are present or represented. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforementioned agenda of the meeting, of which the shareholders have been informed before the meeting.

IV. After deliberation, the following resolutions are taken unanimously.

First resolution

The general meeting resolves to change the date of the annual General Meeting so that it should from today on be held on the second Tuesday of the month of July at 10 o'clock.

Second resolution

The general meeting decides to amend the first paragraph of Article 6 of the Articles of Incorporation in order to reflect the foregoing resolution, which will read as follows:

« **Art. 12. first paragraph.** The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the corporation, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the second Tuesday of the month of July at 10 o'clock.»

121405

Third resolution

The meeting decides to transfer the registered office of the company from L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare to L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately seven hundred euro (700.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the members of the office of the meeting signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille sept, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LONWORLD S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, alors de résidence à Dudelange en date du 15 janvier 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 236 du 16 juillet 1990. Les articles des statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant reçu par Maître Alphonse Lentz, notaire alors de résidence à Remich en date du 26 janvier 1998, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 313 du 6 mai 1998.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de M^e René Faltz, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur René Schawel, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Agnès Concaro, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1) Changement de la date statutaire de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2) Modification subséquente de l'article 12, alinéa premier des statuts de la Société;

3) Transfert du siège social de la société de L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine;

4) Divers.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'Assemblée générale décide de changer la date statutaire de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra dorénavant le deuxième mardi du mois de juillet à 10.00 heures.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide par conséquence de modifier l'article 12 alinéa 1^{er} des statuts de la Société afin de leur donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 12. alinéa 1^{er}** . L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la société, ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation le deuxième mardi du mois de juillet à 10.00 heures.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare à L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour la séance est levée.

121406

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués approximativement à la somme de sept cents euros (700,- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Faltz, R. Schawel, A. Concaro, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007. LAC/2007/16165. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007123056/5770/108.

(070142186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

A.P. International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 88.791.

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007121396/5387/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2007, réf. LSO-CI08489. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070139324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2007.

A.P. International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 88.791.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007121394/5387/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2007, réf. LSO-CI08492. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070139326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Bilfinger Berger Projects Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 30.000,00.

Siège social: L-5220 Sandweiler, 2, rue Hiel.

R.C.S. Luxembourg B 132.333.

STATUTES

In the year two thousand seven, on the eleventh day of October.

Before Us, Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

BILFINGER BERGER BOT GmbH, a German private limited liability company (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) with registered office at Gustav-Stresemann-Ring 1, D-65189 Wiesbaden, Germany, registered with the register of commerce and companies of Wiesbaden under the number HRB 11407,

here represented by:

(i) Nick Dawson, managing director, born on March 17, 1955 in Oxford, England, United Kingdom, professionally residing at Gustav-Stresemann-Ring 1, D-65189 Wiesbaden, Germany; and

(ii) Dirk Söhngen, managing director, born on July 19, 1963 in Hamburg, Germany, professionally residing at Gustav-Stresemann-Ring 1, D-65189 Wiesbaden, Germany,

both acting in their capacity of managing directors of the prenamed company.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société à responsabilité limitée, under the name of BILFINGER BERGER PROJECTS DEVELOPMENT S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Sandweiler, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of that municipality by a resolution of the single manager or, as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager or, as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or, with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever that, directly or indirectly, identify, develop, prepare and negotiate bids for, manage, hold or invest in concession projects of all kinds or give advice as to general policy with respect to investments in concession projects or on specific investments, divestments, financing or refinancing in respect of concession projects. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities, which may be convertible into shares of the Company or not. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial or financial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at thirty thousand Euro (EUR 30,000.-), represented by one thousand two hundred (1,200) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

If the Company has more than one partner, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by a single manager or by a board of managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The managers need not be partners.

7.2. The managers may be dismissed at any time (with or without cause) by a resolution of the sole partner or the general meeting of partners.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager or, if there are more than one manager, by any two managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 2 (two) business days in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or videoconference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager or, as the case may be, by the joint signatures of any two managers, or by the joint or single signature (s) of any person(s) to whom such signatory powers have been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three-quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses, represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or the general meeting of partners; and
- (iv) it has been established that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who need not be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. General provision

Art. 17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31st December 2008.

Subscription - Payment

Thereupon BILFINGER BERGER BOT GmbH, represented as stated here above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all the one thousand two hundred (1,200) shares by a contribution in cash, so that the amount of thirty thousand Euro (EUR 30,000.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges, of any kind whatsoever, which must be borne by the Company, as a result of its incorporation, are estimated at approximately € 2,000.-.

Resolutions of the sole partner

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital, has passed the following resolutions:

1. The number of managers is fixed at two (2).
2. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:
 - (i) Nick Dawson, managing director, born on March 17, 1955 in Oxford, England, United Kingdom, professionally residing at Gustav-Stresemann-Ring 1, D-65189 Wiesbaden, Germany; and
 - (ii) Dirk Söhngen, managing director, born on July 19, 1963 in Hamburg, Germany, professionally residing at Gustav-Stresemann-Ring 1, D-65189 Wiesbaden, Germany.
3. The registered office of the Company is set at 2, rue Hiehl, L-5220 Sandweiler.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above-appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, and, in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le onzième jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

BILFINGER BERGER BOT GmbH, une société à responsabilité limitée de droit allemand (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) avec siège social à Gustav-Stresemann-Ring 1, D-65189 Wiesbaden, Allemagne, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Wiesbaden sous le numéro HRB 11407,

ici représentée par:

- (i) Nick Dawson, managing director, né le 17 mars 1955 à Oxford, Angleterre, Royaume-Uni, résidant professionnellement à Gustav-Stresemann-Ring 1, D-65189 Wiesbaden, Allemagne, et
 - (ii) Dirk Söhngen, managing director, né 19 juillet 1963 à Hambourg, Allemagne, résidant professionnellement à Gustav-Stresemann-Ring 1, D-65189 Wiesbaden, Allemagne,
- agissant tous les deux en leur capacité de managing directors de ladite société.

Laquelle comparante, es qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi entre le(s) souscripteur(s) et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts ci-après émises, une société sous la forme d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination BILFINGER BERGER PROJECTS DEVELOPMENT S.à r.l. (la Société), qui sera régie par le droit luxembourgeois, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Sandweiler, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de cette commune par simple décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou, la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit qui, directement ou indirectement, identifient, développent, préparent et négocient des soumissions, gèrent, détiennent ou investissent dans des projets de concession de toute nature ou qui donnent des conseils au sujet de la politique générale des investissements dans des projets de concession ou d'investissements spécifiques, dessaisissements, financements ou refinancement de projets de concession. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances, lesquels pourront être convertibles en parts sociales de la Société ou non. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales ou financières ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à trente mille euros (EUR 30.000,-), représenté par mille deux cents (1.200) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un gérant unique ou par un conseil de gérance, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leurs mandats. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans cause) par résolution de l'associé unique ou par résolution de l'assemblée générale.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant unique ou, si la société est gérée par plusieurs gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par deux gérants de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 2 (deux) jours ouvrables avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télé fax ou par courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature de son gérant unique ou, le cas échéant, par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télé fax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télé fax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices**Art. 14. Exercice social.**

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant unique ou le conseil de gérance;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation**Art. 16. Dissolution - Liquidation.**

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera le 31 décembre 2008.

Souscription - Libération

BILFINGER BERGER BOT GmbH, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'intégralité du capital social de la Société et avoir entièrement libéré les mille deux cents (1.200) parts sociales par un versement en espèces, de sorte que la somme de trente mille euros (EUR 30.000,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est estimé à environ € 2.000,-.

Décision de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à deux (2).

2. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

(i) Nick Dawson, managing director, né le 17 mars 1955 à Oxford, Angleterre, Royaume-Uni, résidant professionnellement à Gustav-Stresemann-Ring 1, D-65189 Wiesbaden, Allemagne, et

(ii) Dirk Söhngen, managing director, né le 19 juillet 1963 à Hambourg, Allemagne, résidant professionnellement à Gustav-Stresemann-Ring 1, D-65189 Wiesbaden, Allemagne.

3. Le siège social de la Société est établi au 2, rue Hiehl, L-5220 Sandweiler.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparants, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Dawson, D. Söhngen, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 octobre 2007, Relation: EAC/2007/12463. — Reçu 300 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 octobre 2007.

B. Moutrier.

Référence de publication: 2007121773/272/416.

(070140056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2007.

Erdeven S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 59.877.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007121397/5387/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00730. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070139562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2007.

BHF Lux Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 74.444.

Unterschriftenverzeichnis Ausgabe Oktober 2007

Wir erlauben uns, Ihnen hiermit das Verzeichnis der zurzeit für unsere Gesellschaft zeichnungsberechtigten Personen mit deren Unterschriftsproben zu übersenden.

Die rechtsverbindliche Zeichnung erfolgt durch zwei Unterschriften der in diesem Verzeichnis aufgeführten Zeichnungs-

Liste des signatures autorisées Edition octobre 2007

Nous avons l'honneur de vous remettre ci-joint un recueil des spécimens de signatures des personnes autorisées à signer pour notre société.

Ce recueil

Tout acte engageant la responsabilité de notre société doit porter deux signatures autorisées des personnes indiquées

List of authorized signatures Edition October 2007

We send you herewith our book of specimen signatures of officers at present authorised to sign on behalf of our company.

Our company will be legally bound by the signatures of two of the following officers.

- A Dr. Wolfgang Geiselhart, Administrateur
- A Frank Rybka, Administrateur
- A Roland Steies, Administrateur

Dr. W. Geiselhart / F. Rybka / R. Steies
Administrateur / Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007120859/2454/28.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03648. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Propintell S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 101.138.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007121400/4181/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007, réf. LSO-CJ00512. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Aktilux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 132.326.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-third day of July.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

WELLABLE LIMITED, a company incorporated under the Law of Cyprus, having its registered office at 13, Agiou Prokopiou street, CY-2406 Engomi, Nicosia, Cyprus; and

SADDEL LIMITED, a company incorporated under the Law of Cyprus, having its registered office at 13, Agiou Prokopiou street, CY-2406 Engomi, Nicosia, Cyprus.

Both here represented by Mr Christian François, private employee, residing professionally at 23, avenue Monterey, L - 2086 Luxembourg, by virtue of a proxy given on

The said proxies, after having been signed ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name AKTILUX S.à r.l. (the Company), which will be governed by the law of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single

manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at thirteen thousand four hundred Euro (EUR 13,400.-) represented by one thousand three hundred forty (1,340) shares in registered form with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The members of the board might be split in two categories, respectively denominated «Category A Managers» and «Category B Managers».

7.3. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation.

10.1. The Company shall be bound towards third parties in all matters by joint signature of any two managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

10.2. In the event of the General Meeting decides to create two categories of managers (category A and category B), the Company will be bound by the joint signature of any A Manager together with any B Manager.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2007.

Subscription - Payment

One thousand two hundred forty (1,240) shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each, have been subscribed by WELLABLE LIMITED, prenamed; and one hundred (100) shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) each, have been subscribed by SADDEL LIMITED, prenamed.

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of thirteen thousand four hundred Euro (EUR 13,400.-) is at the disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand nine hundred Euro.

Resolutions of the sole partner

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Christian François, private employee, born on 1st April 1974, in Rocourt (Belgium), having its professional address at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg;

- Mr Daniel Pierre, private employee, born on 13th December 1967 in Arlon (Belgium), having its professional address at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg;

- Mr Marc Limpens, private employee, born on 17th February 1957, in Overijse (Belgium), having its professional address at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

The Company shall be bound by the joint signature of any two members of the Board.

2. The registered office of the Company is set at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-trois juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

WELLABLE LIMITED, une société constituée suivant le droit chypriote, ayant son siège social au 13, Agiou Prokopiou street, CY-2406 Engomi, Nicosia, Chypre; et

SADDEL LIMITED, une société constituée suivant le droit chypriote, ayant son siège social au 13, Agiou Prokopiou street, CY-2406 Engomi, Nicosia, Chypre.

Tous deux ici représentés par Monsieur Christian Françoise, employé privé, résidant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en vertu d'une procuration donnée le

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquelles comparantes, ès-qualité qu'elles agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination AKTILUX S.à.r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rattachent de manière directe ou indirecte.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à treize mille quatre cents euros (EUR 13.400,-), représenté par mille trois cent quarante (1.340) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixer la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de gérance.

7.2. Les membres du Conseil peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».

7.3 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télé fax.

Art. 10. Représentation.

10.1. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

10.2. Dans l'éventualité où deux catégories de Gérants sont créées (Gérant de catégorie A et Gérant de catégorie B), la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée Générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télé fax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télé fax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2007.

Souscription - Libération

Mille deux cent quarante (1.240) parts sociales, d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, ont été souscrites par WELLABLE LIMITED, préqualifiée, et cent (100) parts sociales, d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune, ont été souscrite par SADDEL LIMITED, préqualifiée.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de treize mille quatre cents euros (EUR 13.400,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille neuf cents euros.

Décision de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Christian François, employé privé, né le 1^{er} avril 1975, à Rocourt (Belgique), domicilié professionnellement au 23, avenue Monterey à L-2086 Luxembourg;

- Monsieur Daniel Pierre, employé privé, né le 19 décembre 1967, à Arlon (Belgique), domicilié professionnellement au 23, avenue Monterey à L-2086 Luxembourg;

- Monsieur Marc Limpens, employé privé, né le 17 février 1957, à Overijse (Belgique), domiciliée professionnellement au 23, avenue Monterey à L-2086 Luxembourg.

La Société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants de la Société.

2. Le siège social de la Société est établi à 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. François, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, Relation: LAC/2007/20041. — Reçu 134 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007121772/242/399.

(070139928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2007.

European Education Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 125.331.

In the year two thousand and seven, on the third day of August.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- BRIDGEPOINT EUROPE III NOMINEES 1 LIMITED, an English company incorporated in England and Wales, having its principal place of business at 30 Warwick Street, London W1B 5AL, registered with the UK Companies House under number 6169735, here represented by Mrs. Linda Korpel, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in London on 31 July 2007,

- BRIDGEPOINT EUROPE III NOMINEES 2 LIMITED, an English company incorporated in England and Wales, having its principal place of business at 30 Warwick Street, London W1B 5AL, registered with the UK Companies House under number 6169755, here represented by Mrs. Linda Korpel, previously named, by virtue of a proxy, given in London on 31 July 2007,

- BRIDGEPOINT EUROPE III NOMINEES 3 LIMITED, an English company incorporated in England and Wales, having its principal place of business at 30 Warwick Street, London W1B 5AL, registered with the UK Companies House under number 6220900, here represented by Mrs. Linda Korpel, previously named, by virtue of a proxy, given in London on 31 July 2007,

- BRIDGEPOINT EUROPE III NOMINEES 4 LIMITED, an English company incorporated in England and Wales, having its principal place of business at 30 Warwick Street, London W1B 5AL, registered with the UK Companies House under number 6220922, here represented by Mrs. Linda Korpel, previously named, by virtue of a proxy, given in London on 31 July 2007,

- EEH MANAGEMENT GMBH & CO. KG, a limited liability partnership under German law (Kommanditgesellschaft), registered with the commercial register of the local court of Frankfurt am Main, here represented by Mrs. Linda Korpel, previously named, by virtue of a proxy, given on 31 July 2007,

- STICHTING MANAGEMENT EEH a foundation incorporated under the laws of The Netherlands, having its registered office at Locatellikade 1, 1076AZ Amsterdam, the Netherlands and principal place of business at Locatellikade 1, 1076AZ Amsterdam, the Netherlands, here represented by Mrs. Linda Korpel, previously named, by virtue of a proxy, given on 31 July 2007,

- Mr Fred Grainger, born at Billingham, Teesside, on 27 August 1953, publisher, residing at Hampton Court, Hampton Green, Minchin Hampton, Gloucester, GL6 9AD, England, here represented by Mrs. Linda Korpel, previously named, by virtue of a proxy, given on 31 July 2007.

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the shareholder of EUROPEAN EDUCATION HOLDINGS S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with its registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under RCS B no. 125331, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 14 March 2007, and whose articles have been published in the *Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Association* on 19 May 2007 (number 923, page 44275). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 9 July 2007, not yet published.

The appearing parties representing the whole issued share capital require the notary to act the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders decides to increase the issued share capital of the Company by an amount of fifty-eight thousand two hundred and ten euro (EUR 58,210.-), so as to raise it from its present amount of nine million three hundred and seven thousand two hundred and ninety euro (EUR 9,307,290.-) up to nine million three hundred and sixty-five thousand five hundred euro (EUR 9,365,500.-), by a contribution in cash, by creating and issuing five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) new Class A Shares (the «New Class A Shares»), five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) new Class B Shares (the «New Class B Shares»), five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) new Class C Shares (the «New Class C Shares»), five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) new Class D Shares (the «New Class D Shares»), five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) new Class E Shares (the «New Class E Shares»), five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) new Class F Shares (the «New Class F Shares»), five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) new Class G Shares (the «New Class G Shares»), five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) new Class H Shares (the «New Class H Shares»), five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) new Class I Shares (the «New Class I Shares») and five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) new Class J Shares (the «New Class J Shares»), each of such new shares having the same rights and obligations as the existing shares, with nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

The five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) New Class A Shares, the five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) New Class B Shares, the five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) New Class C Shares, the five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) New Class D Shares, the five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) New Class E Shares, the five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) New Class F Shares, the five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) New Class G Shares, the five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) New Class H Shares, the five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) New Class I Shares and the five thousand eight hundred and twenty-one (5,821) New Class J Shares have been entirely subscribed by STICHTING MANAGEMENT EEH, prenamed, paid up by a contribution in cash.

The total contribution of fifty-eight thousand two hundred and ten euro (EUR 58,210.-) will be entirely allocated to the share capital of the Company.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the general meeting of shareholders decides to amend Article 6.1 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the above decision, which shall henceforth read as follows:

«6.1 The issued share capital of the Company is set at nine million three hundred and sixty-five thousand five hundred euro (EUR 9,365,500.-) divided into:

- nine hundred and thirty-six thousand five hundred and fifty (936,550) class A shares (the «Class A Shares»),
- nine hundred and thirty-six thousand five hundred and fifty (936,550) class B shares (the «Class B Shares»),
- nine hundred and thirty-six thousand five hundred and fifty (936,550) class C shares (the «Class C Shares»),
- nine hundred and thirty-six thousand five hundred and fifty (936,550) class D shares (the «Class D Shares»),
- nine hundred and thirty-six thousand five hundred and fifty (936,550) class E shares (the «Class E Shares»),
- nine hundred and thirty-six thousand five hundred and fifty (936,550) class F shares (the «Class F Shares»),
- nine hundred and thirty-six thousand five hundred and fifty (936,550) class G shares (the «Class G Shares»),
- nine hundred and thirty-six thousand five hundred and fifty (936,550) class H shares (the «Class H Shares»),
- nine hundred and thirty-six thousand five hundred and fifty (936,550) class I shares (the «Class I Shares»), and
- nine hundred and thirty-six thousand five hundred and fifty (936,550) class J shares (the «Class J Shares»),

each Share with a nominal value of one euro (EUR 1.-) and with such rights and obligations as set out in the present Articles.»

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at three thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trois août.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

- BRIDGEPOINT EUROPE III NOMINEES 1 LIMITED, une société anglaise régie par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 30 Warwick Street, Londres W1B 5AL, immatriculée auprès du UK Companies House (Registre des Sociétés du Royaume-Uni) sous le numéro 6169735, ici représentée par Madame Linda Korpel, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres le 31 juillet 2007,

- BRIDGEPOINT EUROPE III NOMINEES 2 LIMITED, une société anglaise régie par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 30 Warwick Street, Londres W1B 5AL, immatriculée auprès du UK Companies House (Registre des Sociétés du Royaume-Uni) sous le numéro 6169755, ici représentée par Madame Linda Korpel, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres le 31 juillet 2007,

- BRIDGEPOINT EUROPE III NOMINEES 3 LIMITED, une société anglaise régie par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 30 Warwick Street, Londres W1B 5AL, immatriculée auprès du UK Companies House (Registre des Sociétés du Royaume-Uni) sous le numéro 6220900, ici représentée par Madame Linda Korpel, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres le 31 juillet 2007,

- BRIDGEPOINT EUROPE III NOMINEES 4 LIMITED, une société anglaise régie par les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social au 30 Warwick Street, Londres W1B 5AL, immatriculée auprès du UK Companies House (Registre des Sociétés du Royaume-Uni) sous le numéro 6220922, ici représentée par Madame Linda Korpel, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres le 31 juillet 2007,

- EEH MANAGEMENT GMBH & CO. KG, une société en commandite par actions sous le droit allemand (Kommanditgesellschaft), immatriculée auprès du registre commercial de la cour local de Frankfurt am Main et ayant son siège statutaire au cabinet Clifford Chance Francfort, à Mainzer Landstrasse 46, 60325 Frankfurt am Main, Allemagne, ici représentée par Madame Linda Korpel, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 31 juillet 2007,

- STICHTING MANAGEMENT EEH, une fondation constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège statutaire à Locatellikade 1, 1076AZ Amsterdam, Pays-Bas, et son lieu principal d'affaires à Locatellikade 1, 1076AZ Amsterdam, Pays-Bas, ici représentée par Madame Linda Korpel, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 31 juillet 2007,

- Monsieur Fred Grainger, né à Bllingham, Teesside, le 27 août 1953, éditeur, résidant à Hampton Court, Hampton Green, Minchin Hampton, Gloucester, GL6 9AD, Angleterre, ici représentée par Madame Linda Korpel, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 31 juillet 2007.

Les procurations signées ne varient par la mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les associés de EUROPEAN EDUCATION HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constitué selon les lois du Grand Duché du Luxembourg ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.331, constituée selon un acte reçu par le notaire soussigné le 14 mars 2007, et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Association le 19 mai 2007 (numéro 923, page 44275). Les statuts de la Société ont été amendés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 9 juillet 2007, non encore publié.

Lesquelles parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social émis de la Société à concurrence de cinquante-huit mille deux cent dix euros (EUR 58.210,-) pour le porter de son montant actuel de neuf millions trois cent sept mille deux cent quatre-vingt-dix euros (EUR 9.307.290,-) à neuf millions trois cent soixante-cinq mille cinq cents euros (EUR 9.365.500,-), par un apport en numéraire, par la création et l'émission de cinq mille huit cent vingt et une (5.821) nouvelles Parts Sociales de Classe A (les «Nouvelles Parts Sociales de Classe A»), cinq mille huit cent vingt et une (5.821) nouvelles Parts Sociales de Classe B (les «Nouvelles Parts Sociales de Classe B»), cinq mille huit cent vingt et une (5.821) nouvelles Parts Sociales de Classe C (les «Nouvelles Parts Sociales de Classe C»), cinq mille huit cent vingt et une (5.821) nouvelles Parts Sociales de Classe D (les «Nouvelles Parts Sociales de Classe D»), cinq mille huit cent vingt et une (5.821) nouvelles Parts Sociales de Classe E (les «Nouvelles Parts Sociales de Classe E»), cinq mille huit cent vingt et une (5.821) nouvelles Parts Sociales de Classe F (les «Nouvelles Parts Sociales de Classe F»), cinq mille huit cent vingt et une (5.821) nouvelles Parts Sociales de Classe G (les «Nouvelles Parts Sociales de Classe G»), cinq mille huit cent vingt et une (5.821) nouvelles Parts Sociales de Classe H (les «Nouvelles Parts Sociales de Classe H»), cinq mille huit cent vingt et une (5.821) nouvelles Parts Sociales de Classe I (les «Nouvelles Parts Sociales de Classe I») et cinq mille huit cent vingt et une (5.821) nouvelles Parts Sociales de Classe J (les «Nouvelles Parts Sociales de Classe J»), chacune de ces nouvelles parts sociales ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs que les parts sociales existantes avec une valeur nominal d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Les cinq mille huit cent vingt et une (5.821) Nouvelles Parts Sociales de Classe A, les cinq mille huit cent vingt et une (5.821) Nouvelles Parts Sociales de Classe B, les cinq mille huit cent vingt et une (5.821) Nouvelles Parts Sociales de Classe C, les cinq mille huit cent vingt et une (5.821) Nouvelles Parts Sociales de Classe D, les cinq mille huit cent vingt et une (5.821) Nouvelles Parts Sociales de Classe E, les cinq mille huit cent vingt et une (5.821) Nouvelles Parts Sociales de Classe F, les cinq mille huit cent vingt et une (5.821) Nouvelles Parts Sociales de Classe G, les cinq mille huit cent vingt et une (5.821) Nouvelles Parts Sociales de Classe H, les cinq mille huit cent vingt et une (5.821) Nouvelles Parts Sociales de Classe I et les cinq mille huit cent vingt et une (5.821) Nouvelles Parts Sociales de Classe J, sont intégralement souscrites par STICHTING MANAGEMENT EEH, prénommée, payées par un apport en numéraire.

L'apport de cinquante-huit mille deux cent dix euros (EUR 58.210,-) sera entièrement alloué au capital social.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Seconde résolution

En conséquence de la résolution ci-dessus, les associés décident de modifier l'Article 6.1 des statuts de la Société de façon à refléter la résolution ci-dessus, qui doit être lu comme-suit:

«6.1 Le capital social émis de la Société est fixé à la somme de neuf millions trois cent soixante-cinq mille cinq cents euros (EUR 9.365.500,-) divisé en:

- neuf cent trente-six mille cinq cent cinquante (936.550) parts sociales de classe A (les «Parts Sociales de Classe A»),
 - neuf cent trente-six mille cinq cent cinquante (936.550) parts sociales de classe B (les «Parts Sociales de Classe B»),
 - neuf cent trente-six mille cinq cent cinquante (936.550) parts sociales de classe C (les «Parts Sociales de Classe C»),
 - neuf cent trente-six mille cinq cent cinquante (936.550) parts sociales de classe D (les «Parts Sociales de Classe D»),
 - neuf cent trente-six mille cinq cent cinquante (936.550) parts sociales de classe E (les «Parts Sociales de Classe E»),
 - neuf cent trente-six mille cinq cent cinquante (936.550) parts sociales de classe F (les «Parts Sociales de Classe F»),
 - neuf cent trente-six mille cinq cent cinquante (936.550) parts sociales de classe G (les «Parts Sociales de Classe G»),
 - neuf cent trente-six mille cinq cent cinquante (936.550) parts sociales de classe H (les «Parts Sociales de Classe H»),
 - neuf cent trente-six mille cinq cent cinquante (936.550) parts sociales de classe I (les «Parts Sociales de Classe I»),
- et
- neuf cent trente-six mille cinq cent cinquante (936.550) parts sociales de classe J (les «Parts Sociales de Classe J»),

ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune et les droits et obligations comme prévus dans les présents Statuts.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Korpel, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 août 2007, Relation: EAC/2007/9707. — Reçu 582,10 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 août 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007123054/239/200.

(070142044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

Tomkins Investments Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,00.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 115.563.

In the year two thousand and seven, on the twenty-sixth of September.

Before US Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

TOMKINS AMERICAN INVESTMENTS S.à r.l., a private limited liability company having its registered office at 23-25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company under number B 86.645, here represented by Mr. Olivier Ferres, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on September 25, 2007.

The said proxy, signed *in* varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company existing in Luxembourg under the name of TOMKINS INVESTMENTS COMPANY S.à r.l., (the «Company»), with registered office at 23-25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register under number B 115.563, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on March 9, 2006, published in the Mémorial C no. 1125 of June 24, 2006 and whose articles have last been amended pursuant to a deed of the undersigned notary of September 26, 2007, not yet published in the Mémorial C.

II. The sole shareholder resolved to:

1) Change the Company's accounting year-end to the twenty-ninth of September of each year, the accounting year having started on the nineteenth of November 2006 closing on the twenty-ninth of September 2007.

2) Restate article 15 of the Company's articles of association pursuant to the above change of accounting year-end which is amended and shall henceforth read as follows:

« **Art. 15.** The Company's financial year starts on the thirtieth of September of each year and ends on the twenty-ninth of September of the subsequent year.»

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated change of accounting year end are estimated at seven hundred and fifty Euro (€ 750.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TOMKINS AMERICAN INVESTMENTS S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 23-25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 86.645,

ici représentée par Monsieur Olivier Ferres, employé privé, avec adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 25 septembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de TOMKINS INVESTMENTS COMPANY S.à r.l. (la «Société») ayant son siège social au 23-25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.563, constituée suivant acte reçu par le notaire soussignée, en date du 9 mars 2006, publié au Mémorial C n° 1225 du 24 juin 2006, et dont les statuts furent modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire soussigné en date du 26 septembre 2007, non encore publié au Mémorial C.

II. L'associé unique décide de:

1. Changer la fin de l'exercice social de la Société au vingt-neuf septembre de chaque année, l'exercice social ayant commencé le dix-neuf novembre 2006 clôturera le vingt-neuf septembre 2007.

2. En conséquence de ce changement de la fin de l'exercice social, l'article 15 des statuts de la Société est modifié comme suit:

« **Art. 15.** L'exercice social de la Société commence le trente septembre de chaque année et se termine le vingt-neuf septembre de l'année suivante».

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept cent cinquante Euro (€ 750,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: O. Ferres, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, LAC/2007/28592. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007123059/211/84.

(070142203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

A.P. International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 88.791.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007121392/5387/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2007, réf. LSO-CI08494. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070139329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Cemarlux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 62.936.

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007121391/5387/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2007, réf. LSO-CI08487. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070139318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Mons S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 77.208.

Le bilan de la société au 31 août 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007121390/5387/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2007, réf. LSO-CI06727. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070139319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Mons S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 77.208.

Le bilan de la société au 31 août 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007121389/5387/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2007, réf. LSO-CI06725. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070139320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Mons S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 77.208.

Le bilan de la société au 31 août 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007121388/5387/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2007, réf. LSO-CI06723. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070139321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2007.

3 C Investments & Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 101.864.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007121387/5387/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2007, réf. LSO-CI07024. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070139322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Advent-BCS, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 56.095.

In the year two thousand seven, on the eleventh of September.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of ADVENT-BCS, (hereinafter the «Company») a société anonyme having its registered office at 6, Place de Nancy, L-2212 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number 56.095, incorporated pursuant to a notarial deed on 27 August 1996, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial C») on 12 November 1996. The articles of incorporation have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on 27 December 2001, published in the Mémorial C on 25 June 2002.

The meeting is presided by Mrs Linda Korpel, maître en droit, residing in Luxembourg,
who appoints as secretary and scrutineer Mrs Céline Grosjean, lawyer, residing in Luxembourg.

I.- The names of the shareholders, present or represented at the meeting, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list. This attendance list and proxies, signed *ne varietur* by the appearing persons and the notary, shall remain annexed to the present deed to be registered with it.

II.- It appears from the attendance list, that the shares representing the whole capital of the Company, are represented at this meeting. All the shareholders declare having been informed of the agenda of the meeting beforehand and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate on all items of the agenda.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1.- Dissolution and liquidation of the Company.
- 2.- Appointment of the liquidator.
- 3.- Determination of the powers and compensations of the liquidator.

4.- Miscellaneous.

IV.- After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

First resolution

The general meeting decides to dissolve and to put the Company into liquidation as of the date of the present deed.

Second resolution

The general meeting decides to appoint as liquidator of the Company, Mr François Bourgon, company director, born on 29 December 1969 in Phalsbourg, France, with professional address at 38, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, represented at the meeting and which declares to accept that mandate.

Third resolution

The general meeting decides that the liquidator shall receive the powers and compensations as determined hereafter.

The liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

The liquidator may accomplish all the acts provided for by article 145 without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The liquidator may exempt the registrar of mortgages from proceeding with any automatic registration; renounce all in rem rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove any attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other encumbrance.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

The liquidator may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of its powers it determines and for the period it will fix.

The liquidator may distribute the Company's assets to the Sole Shareholder in cash or in kind to its willingness.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, said appearing persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille sept, le onze septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Advent-BCS, (ci-après, la «Société»), une société anonyme ayant son siège social au 6, Place de Nancy, L-2212 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B, numéro 56.095, constituée suivant acte notarié en date du 27 août 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») le 12 novembre 1996. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 décembre 2001, publié au Mémorial C le 25 juin 2002.

L'assemblée est présidée par Madame Linda Korpel, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Céline Grosjean, avocat, demeurant à Luxembourg, qui assumera aussi la fonction de scrutateur.

I.- Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée générale, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

II.- Il ressort de la liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée. Tous les actionnaires déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de l'assemblée et renoncent à toutes les exigences de convocation et à toutes les formalités. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Agenda:

- 1.- Dissolution et liquidation de la société.
- 2.- Nomination du liquidateur.
- 3.- Détermination des pouvoirs et de la rémunération du liquidateur.

4.- Divers.

IV.- Après délibération, les résolutions suivantes sont prises à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre et de mettre la Société en liquidation en date du présent acte.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de nommer en tant que liquidateur, Monsieur François Bourgon, directeur de société, né le 29 décembre 1969 à Phalsbourg, France, demeurant au 38, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, représenté à l'assemblée et qui déclare accepter ce mandat.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide que le liquidateur recevra les pouvoirs et rémunérations comme déterminés ci-après.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus ainsi que prévu aux articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Le liquidateur peut accomplir tous les actes visés à l'article 145 sans demander l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où cette autorisation serait requise.

Le liquidateur peut exempter le registre des hypothèques de faire une inscription automatique; renoncer à tous les droits réels, droits préférentiels, hypothèques, actions en rescision; enlever les charges, avec ou sans paiement de toutes les inscriptions préférentielles ou hypothécaires, transcriptions, charges, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur n'a pas à faire l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le liquidateur pourra, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs dans une étendue et pour une durée qu'il fixera.

Le liquidateur pourra distribuer les actifs de la Société à l'Associé Unique en numéraire ou en nature selon sa volonté.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne prenant la parole, l'assemblée est close.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais déclare qu'à la demande des comparants le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande des personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date donnée en tête.

Le document ayant été lu aux comparants, connus du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: L. Korpel, C. Grosjean, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 septembre 2007, Relation: EAC/2007/11030. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 octobre 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007123052/239/116.

(070142021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

PHD Overseas Limited, Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 26.025.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 5 septembre 2007:

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, à savoir:

Administrateurs:

Monsieur Rory Charles Kerr, 16 Windsor Place, Dublin 2, Ireland.

Monsieur Hermanus Roelof Willem Troskie, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg

SOLON DIRECTOR LIMITED, Suite E-2, Union Court Building, Elizabeth Avenue and Shirley Street, Nassau, Bahamas.

Commissaire aux Comptes:

MAITLAND LUXEMBOURG S.A., 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007120853/631/23.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007, réf. LSO-CJ00229. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Good Energies PV Spain S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 130.974.

—
EXTRAIT

L'adresse professionnelle de Monsieur Armand Haas, gérant de la société GOOD ENERGIES PV SPAIN S.à r.l., a été transférée au, 2, avenue Charles De Gaulle, Espace Pétrusse, «Le Dôme», L-1653 Luxembourg et ce, à partir du 3 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signatures

Gérants

Référence de publication: 2007119088/635/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2007, réf. LSO-CI09356. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070136619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2007.

Itech Consult S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 55.910.

—
Le siège de la société ITECH CONSULT S.A., au 21, côte d'Eich à L-1450 Luxembourg a été dénoncé avec effet immédiat par son agent domiciliataire.

De plus, il est précisé que Monsieur Frédéric Deflorenne a démissionné de son poste de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 8 octobre 2007.

Pour extrait conforme

Pour l'agent domiciliataire

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007119884/5863/17.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03212. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070137648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2007.

Eurokrono S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 33.573.

—
Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 20 août 2007 que:

- Mme Geneviève Blauen-Arendt, administrateur de société, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, et M. Lionello Ferrazzini, économiste, avec adresse professionnelle au 10, Via San Salvatore, CH-6902 Lugano, ont été nommés comme administrateurs en remplacement de M. Gérard Muller et de EXECUTIVE BUREAU Ltd, démissionnaires.

- M. Diego Colombo, expert-comptable, avec adresse professionnelle au 10, Via San Salvatore, CH-6902 Lugano, a été reconduit dans sa fonction d'administrateur.

- C. CLODE & SONS (IRELAND) Ltd, avec siège social au 24-26 City Quay, Dublin 2, Irlande, a été reconduit au poste de Commissaire aux comptes.

Leurs mandat viendront tous à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

Il résulte également des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration tenues en date du 20 août 2007 que M. Diego Colombo, avec adresse professionnelle au 10, Via San Salvatore, CH-6902 Lugano, a été reconduit dans sa fonction d'administrateur-délégué de la société pour une nouvelle période statutaire de 6 ans se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire que se tiendra en 2013, et a été nommé à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007120676/521/26.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2007, réf. LSO-CJ01530. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070138094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Resort Development AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 107.212.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007120626/1152/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2007, réf. LSO-CH02457. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070138782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

IPEF III Holdings N° 11 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 78.607.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007120582/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ01704. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070138173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Icare Holdings S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 10A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 18.649.

Société constituée suivant acte reçu par M^e Hyacinthe Glaesener, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 septembre 1981, acte publié au Mémorial C n° 274 du 11 décembre 1981. Les statuts furent modifiés par M^e Marc Elter le 24 décembre 1982 (Mém C n° 46 du 21 février 1983) et le 22 octobre 1993 par M^e Reginald Neuman (Mém C n° 613 du 30 décembre 1993).

EXTRAIT

Il résulte d'une Assemblée Générale tenue le 29 juin 2007 que:

Les mandats d'administrateur de Messieurs Pierre Keller, Heinrich Kohler, Jacques-Pierre Labesse et Jean Wagener venant à échéance, l'Assemblée renouvelle à chacun leur mandat pour une période de une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

Le mandat du commissaire aux comptes MAZARS, rue Henri M. Schnadt, 10A à Luxembourg est renouvelé pour une période de une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2007.

Pour extrait
J. Wagener
Le Mandataire

Référence de publication: 2007120677/279/23.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02672. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Arsmar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 120.145.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 25 juillet 2007 que les résolutions suivantes ont été prises:

1. Le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Bart Van Der Haegen en sa qualité d'administrateur et administrateur-délégué avec effet au 1^{er} juillet 2007.

2. La société LUXEMBOURG MARINE SERVICES S.A., ici représentée par son administrateur-délégué Monsieur Philippe Janssens, capitaine au long cours, sise au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, a été cooptée en remplacement de l'administrateur démissionnaire, en qualité d'administrateur avec effet au 1^{er} juillet 2007.

3. Monsieur Philippe Janssens, capitaine au long cours, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, a été coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire, en qualité d'administrateur-délégué avec effet au 1^{er} juillet 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ARSMAR S.A.
Le Conseil d'Administration
Signature

Référence de publication: 2007120726/1066/24.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00911. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

GP Leasing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 51.225.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 118.041.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés en date du 1^{er} octobre 2007 que les personnes suivantes ont démissionné avec effet immédiat de leurs fonctions de gérants de la société:

- Monsieur David Landau, né le 21 juin 1955 à Rhode St-Genese (Belgique), et demeurant au 80, rue du Dragon, 1640 Rhode St-Genese (Belgique).

- Monsieur Tyler Woolson, né le 13 mars 1963 à Connecticut (USA), ayant pour adresse professionnelle le 113, Peachtree Street, 30303 Atlanta Georgia (USA).

Il résulte également desdites résolutions que les personnes suivantes ont été nommées avec effet immédiat, pour une durée indéterminée, en tant que gérants de la société:

- Valere Weiss, né le 6 février 1966 à Colmar (France), et demeurant au 76, avenue Florida, 1410 Waterloo (Belgique).

- Merritt Gaunt, né le 21 septembre 1981 à Neumünster (Allemagne) et demeurant au 22, avenue Louise, 1000 Bruxelles (Belgique)

Le Conseil de Gérance est composé comme suit:

- Valere Weiss

- Merritt Gaunt

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2007.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Référence de publication: 2007120691/4170/30.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02667. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Posancre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 56.116.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 12 juillet 2007 que les résolutions suivantes ont été prises:

1. Le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Bart Van Der Haegen en sa qualité d'administrateur avec effet au 1^{er} juillet 2007.

2. Monsieur Philippe Janssens, capitaine au long cours, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, a été coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire, en qualité d'administrateur avec effet au 1^{er} juillet 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POSANCRE S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2007120727/1066/21.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00923. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Pol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 51.887.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 7 septembre 2007

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de la société LUX KONZERN Sàrl, avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT Sàrl, avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, demeurant au 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

Luxembourg, le 7 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007120724/655/21.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2007, réf. LSO-CI05523. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Giegiulux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 58.458.

—
Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007120700/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02315. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Priwotag S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 113.801.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société PRIWOTAG S.A. qui s'est tenue en date du 25 mai 2007 au siège social que:

Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2007, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de Groot, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, Président du Conseil;

- Roland Beunis, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Londres, 4th Floor Eagle House, 108-110 Jermyn Street, SW1Y 6EE, Angleterre;

- Raf Bogaerts, conseil fiscal, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

A été réélu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2007:

- ERNST & YOUNG, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2007120734/635/25.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00986. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Starek Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 77.863.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale du 29 juin 2007 a renouvelé les mandats des administrateurs

M. Patrick K. Oesch, avocat, Am Schanzengraben 29, CH-8002 Zürich

M. Kurt H. Oesch, directeur de sociétés, Am Schanzengraben, 29, CH-8002 Zürich

Mme Silvia Wirz, directeur de sociétés, Am Schanzengraben, 29, CH-8002 Zürich

et du commissaire aux comptes FIDEX AUDIT S.à r.l., 21, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Les mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale de 2010 approuvant les comptes de 2009.

Pour STAREK HOLDINGS S.A.

SOFINEX S.A.

Signature

Référence de publication: 2007120684/783/19.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007, réf. LSO-CJ00469. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Jyrom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7243 Bereldange, 76, rue du X Octobre.

R.C.S. Luxembourg B 53.166.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal des réunions du Conseil d'Administration tenue en date du 20 septembre 2007 que:

- Madame Thamar Benizri, administrateur de sociétés, née le 19 janvier 1975 à Bruxelles, demeurant au 76, rue du X octobre à L-7243 Bérelange, a démissionné de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société.

- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, né le 18 septembre 1963 à Fès (Maroc), demeurant au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg, a été coopté au poste d'administrateur de la société.

Son mandat se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale de 2008.

- Madame Marie-Laure Aflalo, administrateur de sociétés, née le 22 octobre 1966 à Fès (Maroc), demeurant au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg, a été confirmée à son poste d'administrateur-délégué de la société, avec pouvoir de signature individuelle.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2007120747/677/21.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2007, réf. LSO-CI10393. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Jyrom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7243 Bereldange, 76, rue du X Octobre.

R.C.S. Luxembourg B 53.166.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 4 septembre 2007 que:

- L'Assemblée a décidé de réduire le nombre des administrateurs à trois et de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Jozef Franko, administrateur de sociétés, né à Istanbul (Turquie) le 19 octobre 1954, demeurant au 32, rue du Colonel Chaltin, B-1180 Bruxelles, qui prenait fin à l'issue de l'Assemblée.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2007120743/677/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2007, réf. LSO-CI10392. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Tolama Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 54.088.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue en date du 24 septembre 2007 que:

1. L'Assemblée a pris acte du décès survenu le 18 juillet 2007 de Monsieur Michael Brammer, administrateur, né le 31 décembre 1962 à Lüneburg (Allemagne), 40 Nindsebaan B-3140 Keerbergen.

2. A été élue au poste d'administrateur en remplacement de l'administrateur décédé:

- Mme Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, née le 14 janvier 1951 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg

- Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale de 2012.

3. L'Assemblée n'a pas accepté la démission en date du 27 juin 2007 de Monsieur Albert Aflalo de son poste d'administrateur.

4. A été réélu aux fonctions d'administrateurs:

- M. Albert Aflalo, administrateur de sociétés, né le 18 septembre 1963 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg

- Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale de 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2007120751/677/26.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2007, réf. LSO-CI10390. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070138549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Normandy Luxco 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 128.531.

—
EXTRAIT

Suite à un transfert de parts sociales en date du 18 septembre 2007,

P6 NORMANDY LUX II S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 12, Rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg et inscrite auprès du R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 127.690 a transféré 4.725 parts sociales de la Société, et

CA NORMANDY LUX II S.à r.l. (renommée CAP ORANGE LUX II S.à r.l.) une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg et inscrite auprès du R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 127.137 a transféré 3.465 parts sociales de la Société,

chacune à INM LUXEMBOURG S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 6, rue Philippe II, L- 2340 Luxembourg et inscrite auprès du R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 124.882 de sorte à ce que INM LUXEMBOURG S.à r.l. est désormais l'associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2007

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2007120682/260/25.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2007, réf. LSO-CJ00308. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070138144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Pilota S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 75.659.

—
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue à Luxembourg, le jeudi 20 septembre 2007, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte et accepte la démission présentée par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté (Grand-Duché de Luxembourg), de sa fonction d'Administrateur de la société.

En remplacement de l'Administrateur démissionnaire, l'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, Monsieur Vincent Thill, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté (Grand-Duché de Luxembourg), en qualité d'Administrateur de la société.

Le mandat ainsi conféré au nouvel administrateur, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2010.

L'Assemblée décide de nommer pour une durée de 1 (un) an, la société FIDUCIAIRE MEVEA S.à.r.l., ayant son siège social au 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2007.

Le conseil d'administration

D. Murari / V. Thill

Président / Administrateur

Référence de publication: 2007120811/43/29.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2007, réf. LSO-CI09061. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

T.C.G. Gestion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 67.822.

Au Conseil d'Administration de T.C.G. GESTION S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

D'accepter la démission de Gilles Lecomte en tant que Fondateur de Pouvoir B avec effet au 31 août 2007;

D'accepter la démission de Valerie Cooke en tant que Fondée de Pouvoirs B avec effet au 1^{er} octobre 2007;

De nommer Julien Leclere en tant que Fondateur de Pouvoir B avec effet au 1^{er} octobre 2007;

De nommer Valerie Cooke et Laurence Quevy en tant que Fondées de Pouvoir A avec effet au 1^{er} octobre 2007.

En conséquence des présentes et des précédentes résolutions et assemblées:

- Le Conseil d'Administration est composé de:

Doeke van der Molen

Phillip Williams

Hille-Paul Schut

Mark Beckett

- L'Administrateur-délégué est:

Doeke van der Molen

- Les Fondées de Pouvoir A sont:

Séverine Canova

Alexandra Petitjean

Fabrice Geimer

Ton Zwart

Marc Torbick

Thijs van Ingen

Laetitia Ambrosi

Davy Beaucé

Martina Schumann

Paul Lefering

Claudine Schinker

Patricia Schon

Valerie Cooke

Laurence Quevy

- Les Fondés de Pouvoir B sont:

Audrey Raphael

Valérie Ingelbrecht

François Cottong

Jacques de Patoul

Candida Gillespie

Mattia Danese

Corinne Muller

Julien Leclere

Luxembourg, le 7 septembre 2007.

D. van der Molen
Administrateur-délégué

Référence de publication: 2007120815/710/49.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2007, réf. LSO-CJ01135. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Vega Investments & Co S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 65.668.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 18 septembre 2007, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du lundi 4 juin 2007 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Pietro Segalerba, 3C, Via Antonio Crocco, I-16122 Genova (Italie), Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur;

- Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2010.

L'Assemblée décide de renommer pour un terme de 1 (un) an, la société ALTER AUDIT Sàrl, 10, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2007.

VEGA INVESTMENTS & CO S.A.
D. Murari / M. La Rocca
Administrateurs

Référence de publication: 2007120810/43/33.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2007, réf. LSO-CI09059. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070138618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Etoile Promotions "F" S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 67.005.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel
Notaire

Référence de publication: 2007122024/203/11.

(070140418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 octobre 2007.
